

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 96 (1945)
Heft: 7-8

Nachruf: Nos morts
Autor: Gonet

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



NOS MORTS

† **Louis Jaccard, inspecteur forestier à Yverdon**
(1894—1945)

Louis Jaccard n'est plus. Le 29 juin dernier, ses parents, les forestiers vaudois, ses soldats et ses amis l'ont accompagné à sa dernière demeure, émus et profondément peïnés. Il avait eu un accident six semaines auparavant. Au début, tout faisait espérer la guérison. Peu à peu, son état s'aggrava et la mort inattendue vint le prendre en pleine force, en pleine activité, à 51 ans.

Né à Ste-Croix en 1894, Louis Jaccard avait hérité de son père, feu le préfet Jaccard-Lenoir, le respect des hommes et la compréhension des choses de la nature qu'il aimait profondément. Aussi, le choix de la profession de forestier fut tout naturel pour lui.

Etudiant de l'Ecole polytechnique fédérale de 1918 à 1922, il obtint sans peine le diplôme d'ingénieur forestier, puis en 1923 le brevet fédéral d'éligibilité. Sa carrière débuta dans le canton de Neuchâtel, où on remarqua d'emblée sa courtoisie, son amabilité innée, toute naturelle et la sûreté de son jugement. Il fut ainsi bientôt appelé à faire partie d'une commission internationale chargée de délimiter la frontière entre la Grèce et la Bulgarie. Il aimait raconter ses expéditions dans les Balkans. Ses propos vivants, parfois malicieux, faisaient la joie de ses amis. Le roi Boris de Bulgarie qu'il rencontra garda toujours son souvenir.

De retour en Suisse, en 1931, le Conseil d'Etat du canton de Vaud l'appela, sur proposition des communes, à prendre la tête de l'arrondissement d'Orbe. Cette situation, qu'il désirait depuis longtemps, lui convint admirablement. Servi par sa nature amène, enthousiaste et gai, il ne gagna pas seulement la confiance de ses collaborateurs, mais aussi l'amitié de la population tout entière. On aimait aller en forêt avec Louis Jaccard et on s'en réjouissait à l'avance, car il savait convaincre sans imposer.

En 1934, il prit la succession de M. Ferdinand Comte à la tête de l'arrondissement d'Yverdon, où il fit preuve des mêmes qualités qu'à Orbe. Parcourant ses forêts sans trêve ni répit, il réalisa entre autres toutes les tâches que l'économie de guerre imposait. Mais il se réjouissait aussi de connaître une période plus normale qui lui aurait permis de reconstituer, en pansant les blessures causées à la forêt par les surexploitations.

Louis Jaccard était aussi l'ami bienveillant, fidèle, désintéressé et hospitalier. Ses amis, les forestiers vaudois, garderont de lui un souvenir reconnaissant et ému.

Comme son chef, l'inspecteur cantonal des forêts, l'affirmait au bord de sa tombe : « Louis Jaccard a bien mérité de la forêt vaudoise qu'il a honorée par son travail. »

Gonet.

* * *

La famille de Monsieur *Louis Jaccard*, inspecteur forestier à Yverdon, remercie très sincèrement le Service des forêts vaudois, la Société vaudoise de sylviculture, les gardes de triage du 8^{me} arrondissement forestier, les nombreuses municipalités et les amis du regretté défunt pour leur sincère témoignage d'amitié. Les magnifiques fleurs qui lui furent adressées auraient certainement rempli son cœur d'émotion.